Envoyé en préfecture le 09/10/2024
Reçu en préfecture le 09/10/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 069-216900290-20241004-20241003DEL28-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Métropole de Lyon
Commune de Bron

BRON
Tradition & Innovation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 OCTOBRE 2024

Publiée sur le site Internet de la Ville : 17 octobre 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERTHET

Membres présents : 26

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donnés pouvoir : 15

Mme Valérie BOULARD pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
M. Pascal MIRALLES-FOMINE pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Evelyne BRUNET
Mme Muriel ROBIC pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
M. Stéphane GENIN pouvoir à Mme Jacqueline PALLUY
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Hervé THIBAUD
M. Stevens BOBI pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Mme Anne-Laure BADIN pouvoir à M. Rémi COURT
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Monsieur Roger MAZANA
Madame Lucile MOREL pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Madame Stéphanie VELLA

Membres absents: 2

Mme Marion CARRIER, M. Jean-Baptiste DOZOLME

Membre ne prenant pas part au vote : 1

Mme Evelyne BRUNET

Envoyé en préfecture le 09/10/2024
Reçu en préfecture le 09/10/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 069-216900290-20241004-20241003DEL28-DE

Délibération n°20241003DEL28

VOIRIE CIRCULATION
Projet de ligne de Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) -
Convention relative à la désignation de maîtrise d'ouvrage unique des travaux au SYTRAL Mobilités

RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE
Mesdames, Messieurs,

SYTRAL Mobilités est l'autorité organisatrice des transports urbains et interurbains de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône.

A ce titre, il a notamment la charge du développement des nouvelles lignes de transports en commun parmi lesquelles figure le projet de ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Ce projet est inscrit dans le plan de mandat 2021-2026 « Destinations 2026 » de SYTRAL Mobilités et consiste en la réalisation d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) électrique entre la Part-Dieu et le rond-point des Sept Chemins sur les communes de Lyon, Villeurbanne, Bron et Vaulx-en-Velin. D'une longueur de 8 km, dont 3 km à Bron, route de Genas, ce projet prévoit la création de 19 nouvelles stations dont 7 à Bron, ce qui permettra aux riverains de la route de Genas de relier le quartier des affaires de la Part-Dieu ou encore l'Est lyonnais dans un futur proche (Chassieu, Genas, puis l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry). Cette ligne croisera les métros B et D, les tramways T1, T3, T4 et T6, la Ligne Est Lyonnais (LEL) au rond-point des Sept Chemins.

Le projet est déclaré d'utilité publique (DUP) et acté le 12 juin 2024 par la Préfecture du Rhône.

Le calendrier prévisionnel de l'opération prévoit le démarrage des travaux en avril 2025, pour une mise en service partielle début 2026 (terminus provisoire sur la place Kimmerling/route de Genas) puis en 2027 le terminus définitif au rond-point des 7 Chemins/route de Genas.

La réalisation des travaux nécessite d'intervenir sur l'ensemble des espaces publics traversés et en particulier de reprendre le mobilier d'éclairage public, de vidéosurveillance appartenant à la commune et présent route de Genas et de reconfigurer les espaces verts.

Ces éléments relevant des compétences de la Ville, il est proposé de confier au SYTRAL Mobilités la Maîtrise d'ouvrage unique de l'ensemble des travaux, par le biais d'une convention qui en définit les modalités réglementaires, techniques et financières. Le montant prévisionnel de la participation de la Ville aux travaux réalisés est estimé à 239 084 €HT (la participation définitive de la Ville sera calculée sur le montant réel toutes taxes comprises des travaux et prestations réalisées pour son compte).

Il est à noter que la convention prévoit que la Commune conserve la maîtrise d'ouvrage des interventions sur le réseau de vidéosurveillance et que le SYTRAL y participera à hauteur de 106 652,50 €HT.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de Maîtrise d'Ouvrage unique avec SYTRAL Mobilités.

- DIRE que les montants correspondants seront inscrits aux budgets prévisionnels des exercices 2025 et 2028.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 09/10/2024
Reçu en préfecture le 09/10/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 069-216900290-20241004-20241003DEL28-DE

Le Maire,

Signé par : Jérémie BRÉAUD
Date : 09/10/2024
Qualité : LE MAIRE

Jérémie BREAUD